

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,  
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.  
Six mois . . . 16  
Trois mois . . . 8  
Paris : 25 fr.  
Six mois . . . 16  
Trois mois . . . 10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et RULLIER,  
Place de la Bourse, 32 ;  
A EWIG,  
Rue Tailbout, 40.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

18 Juillet 1877.

## Bulletin politique.

La date des élections générales est toujours l'objet des vives préoccupations du moment. La question, ainsi que nous l'avons dit, en a été agitée au dernier conseil des ministres et l'on espérait même arriver à une décision qui pût concilier tous les intérêts. Une autre question était également à l'ordre du jour : celle de l'examen des candidatures à patronner par le gouvernement.

Cet examen, dont la presse conservatrice s'occupe à juste raison, s'impose au cabinet comme sa tâche principale ; et il y a pour le gouvernement le plus sérieux intérêt à ce qu'il ne convoque les électeurs qu'au moment où les candidatures dont il s'agit seront définitivement arrêtées.

Qui donc parmi les électeurs, au moment où les polémiques ardentes de certains organes cherchent à tendre de plus en plus la situation, qui donc songerait à marchander à nos gouvernants le temps nécessaire pour ce travail, tout de conciliation ?

Les ambitions sont nombreuses, les tiraillements non moins nombreux encore. Le patriotisme le plus élémentaire impose donc à tous les conservateurs l'abnégation la plus entière, la mise à part momentanée de leurs aspirations, s'ils ne veulent voir non pas le triomphe de la République modérée, mais celui d'un régime qui nous conduira fatalement, et promptement, hélas ! de degré en degré, à la radicale.

Tel est, à notre sens, le sentiment qui doit nous dominer tous. Et quand nous voyons la presse républicaine faire le procès au gouvernement, sous le prétexte de faveurs exceptionnelles accordées à tel parti plutôt qu'à tel autre, nous devons être unanimes

à ne voir dans ce langage de nos adversaires qu'une manœuvre plus ou moins habile pour exciter la zizanie dans le clan des conservateurs.

La trame devrait pourtant en être usée, et cette politique de haine qui tendrait à accentuer l'antagonisme entre impérialistes, légitimistes et orléanistes, devrait être écartée du programme de tout organe conservateur.

Tel n'est pas l'avis de certains journaux dont la modération et l'impartialité ont été jusqu'ici des plus réputées.

Il est encore temps, qu'on y songe sérieusement, et qu'on ne vienne pas rendre la tâche gouvernementale plus ardue encore qu'elle n'est. Un intransigeant de la droite, M. le marquis de Franchieu, ne craint pas d'écrire à un journal légitimiste de province : « Nous préférons la République à l'Empire, parce que la République est en train de se faire juger pour ce qu'elle est, tandis qu'aux yeux de l'immense foule de ceux qui ont peur, l'Empire semble un refuge. D'ici trois mois, le spectre de l'Empire agira de manière à réunir contre le cabinet tous ceux qui aiment sincèrement et efficacement le pays. »

Un pareil langage n'étonne nullement de l'homme qui n'a pas craint de déclarer, en plein Sénat, qu'il voterait la dissolution, mais qu'il n'avait pas confiance dans le ministère. C'est le langage d'une individualité passionnée, nous le voulons bien ; mais de telles idées, de telles paroles, ne représentent-elles pas de l'antipatriotisme au suprême degré ? Et ne serait-ce pas tomber en plein dans le piège tendu par les radicaux, que de généraliser de pareilles polémiques, blessantes pour tous, fatales pour le pays ?

En France, quoi qu'aient dit les journaux de la démagogie, la magistrature a conservé encore assez de prestige pour qu'on tienne en mince considération les gens qui ont « maille à partir avec la justice. »

Il ne faut donc point s'étonner de la catastrophe qui menace le parti radical, car, depuis quelques semaines, la chronique ju-

diciaire est remplie de noms plus ou moins bien cotés jusqu'ici dans le monde du radicalisme.

On pourrait dire que, s'ils n'en meurent pas tous, tous, du moins, en sont atteints, et d'autant plus cruellement que souvent les tripotages d'argent entrent pour une bonne part dans ces affaires.

Sans remonter aux contestations des fournitures du 4 Septembre et sans aller jusqu'à la condamnation de Ferrand, l'ami de M. Gambetta, jusqu'à la mésaventure de la banque Mottu, nous avons eu récemment l'affaire Guyot-Montpayroux ; puis nous avons aujourd'hui l'affaire Ordinaire, dans laquelle l'ex-député du Rhône n'a point encore dit son dernier mot.

Toutefois pour le moment le tribunal s'est prononcé. En ce qui touche M. Francisque Ordinaire, ancien officier d'état-major de Garibaldi, ancien « principal collaborateur » du *Radical*, de la *Marseillaise* et du *Mot d'Ordre*, ancien député du Rhône, conseiller général de Neuville-sur-Saône, l'affaire est terminée.

M. Francisque Ordinaire est condamné. Le tribunal a ordonné l'enregistrement de toute la correspondance si curieuse de M. Ordinaire qui a été produite au cours des débats, et dans laquelle M. Ordinaire faisait valoir l'avantage de ses relations avec M. Gambetta, le président de la commission du budget à la Chambre dissoute, avec M. Pascal Duprat, M. Philippart, M. Guyot-Montpayroux, voire même avec M. Christophle.

Le tribunal a sévèrement qualifié le cas de M. Francisque Ordinaire : il a dit que l'acte du député radical était « immoral ; » il a ajouté que toute cette affaire était une « intrigue politique et financière. »

Pour M. Ordinaire, c'est bien fini ; il reste à savoir si M. Ordinaire consentira à rester seul trappé, et s'il ne poursuivra pas à son tour, comme on l'a dit, ses révélations dans un sens plus net et plus explicite.

Voilà pour aujourd'hui le bilan des « intrigues financières et politiques », mais il y a d'autres nouvelles radicales à relever dans la chronique judiciaire.

Et d'abord la condamnation en appel de M. Bonnet-Duverdier, président du conseil municipal de Paris, pour insultes grossières et gestes de menaces à l'adresse du chef de l'Etat. Le tribunal a purement et simplement confirmé son premier jugement. Le *Mot d'Ordre* pose immédiatement la candidature du condamné. Quand M. Bonnet-Duverdier aura fini sa prison, il ira faire les lois !

Citons encore la condamnation du *Bien public* pour fausses nouvelles dans le but de faire croire à la guerre et de soulever les susceptibilités de l'étranger.

Puis la condamnation de l'ancien *Radical* pour les mêmes faits, le même *Radical* qui est mort en insérant en caractères d'affiches une lettre de sa fabrication et signée du nom du Président de la République.

Toutes ces choses-là ont des noms devant la justice ; et, dans le monde, on est peut-être moins indulgent encore que ne l'est le tribunal pour des traités véreux, pour des intimidations, des menaces, des excitations à l'assassinat, pour des faux, pour des pots-de-vin, pour des tripotages de Bourse et pour des intrigues politico-financières comme le parti « pur » nous en fait voir depuis quelque temps.

Il est difficile que ces messieurs y gagnent beaucoup en considération et en élection.

Mais nous ne sommes pas au bout !

(La Défense.)

## Chronique générale.

On a beaucoup répété dans les journaux radicaux que l'acte du 16 mai avait fait à l'étranger une déplorable impression et que les gouvernements voisins avaient blâmé le maréchal de Mac-Mahon de son initiative hardie. On a même été jusqu'à dire récemment que les élections seraient faites très-promptement parce que l'étranger, c'est-à-dire l'Allemagne, exigeait que la situation de la France devint plus stable. Nous n'avons pas besoin, croyons-nous, de faire ressortir

Loin de se laisser abattre, elle puisait sa force dans la douleur.

Toute son intelligence, toute son énergie étaient employées à soutenir, à soulager la mourante.

Elle trouvait pour ce corps endolori la position la moins pénible et savait l'y maintenir ; elle devinait un désir de changer de posture, de se soulever davantage, et y arrivait sans secousse ; enfin elle adoucissait les angoisses qu'elle ne pouvait conjurer, et trempant une fleur de plantin dans un vase ébréché, elle humectait fréquemment d'une goutte de lait les lèvres ardentes et desséchées de sa mère.

Tout à coup un frôlement léger, un bruissement de feuilles se fit entendre, et la piquante brise du matin, circulant à travers les ronces et les hautes herbes, pénétra dans la hutte.

Par un effort soudain, la moribonde se redressa sur son séant, et aspira avec bruit cet air vivifiant. Sa main décharnée se souleva avec lenteur, son bras droit s'étendit vers James, tandis que, de la main gauche, elle serrait celle de sa fille par une étreinte convulsive.

« Mon enfant, murmura-t-elle avec un accent déchirant, ne quitte jamais ton père ! »

Ce furent ses dernières paroles !

Le corps retomba, la poitrine sembla se briser en exhalant un soupir, le visage s'éclaira d'une sérénité, reflet d'un autre monde, sourire de paix

étranger depuis de longues années à ces traits flétris, la tête se renversa sur l'épaule de Daisy, les yeux se fermèrent : l'âme était affranchie.

— Malheur ! malheur ! cria James en se tordant sur le sol humide où il se roula longtemps et finit par demeurer, la face contre terre, immobile, anéanti.

— Bonne et pauvre mère !... Du moins elle ne souffre plus, dit la voix douce et tremblante de Daisy.

James se souleva sur son coude et se hasarda à se tourner vers l'argile sans vie dont il ne croyait pas pouvoir supporter la vue.

Daisy ne conservait de vêtements qu'une jupe rapiécée et une mauvaise mante sous laquelle se cachaient ses bras et ses épaules.

Tout ce qu'elle avait de hardes servait à envelopper le corps de sa mère. Elle l'avait étendu sous le ciel qui s'éclairait des lueurs de l'aurore.

La tête de la morte reposait sur un petit tertre fleuri, et les blanches marguerites, dont la jeune fille portait le nom, croissant au hasard avec des mauves violettes et roses, formaient comme un diadème à ce front uni et serein.

Pas une ride ne sillonnait ce pâle visage que rajeunissait la mort ; et sa couleur égale, ambrée, rappelait la transparence de l'albâtre ; ses mains d'ivoire, jointes sur sa poitrine, retenaient un petit crucifix de bois noir que Daisy avait détaché de

son col ; et, ainsi couchée au milieu de l'herbe et des fleurs, la tête tournée vers le ciel, la pauvre mère semblait prier pour ceux qu'elle laissait en proie à cette vie de misères et de larmes.

— Sa bénédiction nous protégera, père ! dit la jeune fille, achevant de parer la morte pour la tombe.

— Il n'y a plus de bénédiction ! dit l'infortuné James, frappant son front de ses deux poings fermés ; il n'y a plus d'abri, plus d'âtre, plus de paix ! elle a bien fait de partir ! elle va trouver grand-mère : enfant ! suivons-les.

— Oui, père, mais quand elles nous appelleront. Jusque-là, elles porteront nos prières à Dieu, elle nous mettront le courage au cœur. Je travaillerai, j'ai de la force, et nous vivrons tant qu'il plaira au Seigneur.

— Vyre ! et pourquoi faire ? pour maudire le jour où l'on est né ? s'écria James.

— Oh ! regardez-la, père ! Chère âme vénérée ! Devant sa bienheureuse sérénité on ne saurait maudire. Oui, je travaillerai en songeant à mes deux mères : Dieu bénira mes efforts et ma bonne volonté. N'est-ce pas de lui que nous viennent le courage et l'espérance ?

Daisy parlait ainsi avec exaltation ; les joues, les lèvres ardentes, les yeux allumés, les cheveux épars.

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### DAISY LA VAILLANTE.

(Suite.)

Aux premières pâleurs de l'aube, James avait cherché de repasser plusieurs fois en son esprit ce triste drame des jours écoulés, et, quand il releva la tête, il se retrouva en présence de la dernière scène, déchirante, horrible !

Les joues de la mourante étaient plus livides encore, ses traits plus tirés, et ses paupières grandes ouvertes ; ses prunelles dilatées ne quittaient pas la place où son mari restait engourdi dans sa stupeur.

Daisy, pauvre enfant, avait veillé aussi toute cette longue nuit, mais sans se laisser écraser par une poignante douleur, sans plier sous le poids du corps inerte auquel ses bras, ses genoux formaient une couche, et dont les jambes roides, immobiles et déjà refroidies s'allongeaient sous un tas de paille.

Pas une larme n'avait coulé des yeux de la jeune fille, pas un frisson n'avait parcouru ses membres.



tout ce qu'il y a d'in vraisemblable dans ce dernier récit. L'Allemagne s'occupant des affaires intérieures de la France, et imposant une date prochaine pour les élections. Ces insinuations tombent d'elles-mêmes. Il serait superflu de les démentir.

La désapprobation de l'Europe qui, au dire des radicaux, se serait attachée à l'acte du 16 mai, n'est ni plus vraie ni plus vraisemblable. Et quand à avoir blâmé le Maréchal de son acte d'autorité absolument légal, nul n'y a pensé.

En réalité, quel est celui des gouvernements étrangers qui s'accommoderait des menées du parti radical? Jetez un coup d'œil sur les gouvernements de l'Europe presque exclusivement monarchiques, et dites quel est celui qui pourrait nous envier MM. Duportal ou Naquet? Il n'en est certes aucun.

Si l'Allemagne a regretté l'acte du 16 mai, ce n'a pas été, qu'on en soit bien convaincu, dans un sentiment bienveillant pour nous. Il devait être en effet agréable à nos voisins de voir la France dévorée par le radicalisme. Nos adversaires n'avaient pas de plus vrais alliés que les radicaux, et à ce titre, ils ont pu regretter que le Maréchal ait cru devoir couper court aux excès parlementaires que notre pays subissait depuis trop longtemps.

On peut hardiment affirmer que les gouvernements étrangers suivent avec un très-sympathique intérêt la lutte que le parti conservateur va livrer au radicalisme. Et on peut être sûr que si les idées d'ordre social triomphent, l'Europe se réjouira sincèrement.

De même qu'on fait des blocus sanitaires autour d'un pays infesté par les épidémies humaines ou animales, afin de protéger les populations contre l'envahissement du mal; de même, si le radicalisme avait triomphé en France, nous aurions vu nos voisins se garder contre l'invasion de ce mal moral si promptement fécond en désastres matériels.

Il est donc bien invraisemblable de dire que les gouvernements étrangers ont blâmé la tentative de cure que le Maréchal vient de faire sur notre pays.

Dans une réunion chez M. Jules Favre, M. Gambetta a ratifié le choix Bonnel-Duverdier comme candidat.

Les *Tablettes d'un Spectateur* ayant dit que le gouvernement tenait en réserve de nombreux documents peu favorables aux 363, et qu'il les publierait en temps opportun, *Paris-Journal* ajoute: « Nous apprenons que plusieurs des 363 ont fait des démarches pour empêcher la publication de ces documents, offrant en échange de se désister de leurs candidatures. »

Le *Gaulois*, à l'occasion du voyage de M. Thiers à Dieppe, rappelle que la duchesse

de Berry, arrêtée par lui, avait sa résidence favorite à Dieppe.

Les journaux de gauche continuent leurs attaques contre le gouvernement et l'administration, entraînant la polémique dans des faits et aperçus anciens, impuissants à légitimer leurs attaques.

La *Republique française* a trouvé aujourd'hui que la nation française n'était estimée par l'Europe que depuis qu'elle est en République.

Elle engage le Français à condenser dans un seul article toutes ses accusations contre M. Gambetta dans l'affaire Ordinaire. M. Gambetta répondra ensuite.

La liste complète et générale de toutes les candidatures qui recevront l'appui du gouvernement est aujourd'hui terminée.

L'ensemble du travail a été présenté hier matin au conseil des ministres.

A cette réunion n'était pas présent M. le duc Decazes; en son absence, rien de définitif n'a pu encore être arrêté, comme on le pensait, sur la date certaine des élections.

Quoique la date du 14 octobre ait été désignée, en principe, par la majorité des membres du cabinet, il restait à obtenir la sanction de tous les ministres. L'absence du duc Decazes a encore fait ajourner cette décision.

Quelques membres du cabinet prétendent aujourd'hui que faire les élections au 14 octobre serait remettre le second tour de scrutin au 28, et la réunion des Chambres aux premiers jours de novembre, ce qui rendrait impossible le vote en temps utile des quatre douzièmes des contributions et enlèverait par conséquent aux conseils généraux le temps nécessaire de faire la répartition avant la fin de l'année.

C'est à tort que l'on croit généralement que M. le ministre de la guerre était l'un des membres du cabinet qui insistait le plus pour que la date des élections fût fixée à une époque rapprochée.

Samédi, au conseil des ministres, le général Bertaut a été celui de tous ses collègues qui a le plus vivement appuyé la proposition faite précédemment par M. de Fourtou pour fixer les élections au 14 octobre.

Nous croyons pouvoir dire aujourd'hui que tous les ministres, après les observations présentées par le ministre de l'intérieur, n'ont adopté provisoirement la date du 14 octobre que pour attendre la décision de trois des membres du cabinet qui manquaient à la séance du conseil.

Dans le monde politique, on juge comme excellente la récente circulaire du ministre

de l'instruction publique, et l'on a tout lieu d'espérer aujourd'hui, d'après les rapports officiels, que l'effet de cette circulaire se fait surtout sentir chez les instituteurs dont un grand nombre, depuis 1870, sont des agents de propagande de la libre pensée et de la révolution.

Les comités conservateurs de province font déjà sentir assez vivement leur action dans plusieurs de nos départements où la propagande radicale semblait devoir assurer le succès des candidats républicains.

M. le préfet du Loiret vient d'adresser la circulaire suivante à MM. les sous-préfets, commandants de gendarmerie, maires et commissaires de police du département:

« Orléans, le 9 juillet 1877.

» Messieurs,

» Je suis informé qu'un certain nombre de localités du département sont parcourues par des individus se disant colporteurs ou marchands d'objets vulgaires, et qui profitent de leur profession apparente pour faire le long de leur route une propagande politique ardente.

» Je vous invite à exercer sur tous ces marchands ambulants une surveillance active. Autant il est juste et légitime de protéger leur commerce souvent utile dans nos campagnes, autant nous devons à l'ordre public, dont nous sommes les gardiens, d'empêcher qu'ils se transforment en colporteurs de fausses nouvelles et en agents politiques.

» Vous voudrez bien, par des visites fréquentes, vous assurer qu'ils ne colportent aucun livre, brochure ou journal sans être munis d'autorisations régulières et, s'ils sont colporteurs autorisés, que tous les livres qu'ils colportent sont revêtus de l'estampille. Vous ne devriez pas d'ailleurs hésiter à déférer à la justice ceux qui répandraient de fausses nouvelles ou tiendraient contre le gouvernement, la Constitution ou les lois des propos de nature à troubler la paix publique.

» Agréés, messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

» Le préfet du Loiret,

» H. SAZERAC DE FORGE.

Ces mesures, qui paraissent sévères de la part de l'administration, sont cependant nécessaires devant l'acharnement que mettent les radicaux à la propagande de leurs doctrines néfastes. Nous lisons dans l'*Union nationale*, de Montpellier:

« La propagande républicaine s'exerce sur une vaste échelle, de l'autre côté du Rhône, dans le département du Gard.

» Les agents de la Révolution exploitent principalement le prix relativement bas auquel se sont vendus les cocons cette année, et ils attribuent la chose au coup d'Etat du Maréchal, comme si les cocons s'étaient vendus plus haut depuis que nous sommes en République. »

D'autre part, le *Journal d'Indre-et-Loire* nous dit que les radicaux répandent à profusion dans les campagnes les plus odieuses écrits. Les maires des communes rurales de ce département ont reçu ces jours derniers, sous enveloppe timbrée de Genève, la copie d'une prétendue lettre intime écrite par un prêtre italien à un prêtre français, au sujet de l'acte du 16 mai.

La lettre en question trace ainsi les conclusions du renversement du ministère de M. Jules Simon:

« Tout curé sera maire, tout évêque prêtre des députés, qui ne courra plus le risque d'incliner trop à gauche. Pas n'est en tiendra lieu. Les cardinaux archevêques et évêques; vous aurez le cardinal de l'intérieur, le cardinal de la marine, le cardinal de l'instruction publique, etc... »

De pareils moyens sont indignes d'un parti qui se respecte et appellent une répression sévère de la part de l'autorité.

## Guerre d'Orient.

L'engagement qui a duré pendant deux jours à Plewna, en Bulgarie, s'est terminé par la retraite des Russes. Osman-Pacha essaye de les pousser vers l'Est.

Mais les Turcs ont été battus du côté de Tirnova, et le grand-duc Nicolas est entré dans cette ville.

Les Russes marchent vers Slivno et Kazant, opérant un mouvement tournant. Ils cherchent à isoler les Turcs dans le quadrilatère des Balkans, tandis que les Turcs, opérant du côté de Plewna, cherchent à couper les Russes du Danube.

Une avant-garde de Cosaques a franchi les Balkans et est arrivée jusqu'à Yeni-Saglarad, station du chemin de fer d'Andrioupolis à Jamboly.

Le grand-duc héritier, à la tête d'un corps détaché de l'aile gauche, s'est dirigé sur Nicopolis, et lundi matin, à 7 heures, le pavillon russe flottait au-dessus de la ville que les Turcs avaient abandonnée. Le corps d'armée va maintenant commencer le blocus de Roustchouk qui sera en même temps vivement bombardé par les batteries de Giurgevo.

On attend Réouf-Pacha avec des renforts considérables. Suleyman-Pacha arrivera vers la fin de la semaine en Bulgarie, avec une partie des troupes qui ont quitté les frontières du Monténégro.

En Asie, les Turcs ont toujours l'avantage.

On assure qu'Ismail-Pacha a pénétré sur le territoire russe et s'est avancé à une distance de six milles sur la route de Tiflis. Faik-Pacha se prépare à envahir aussi le territoire russe dans la direction d'Euren.

Vendredi dernier, les Russes arrivés en très-grand nombre à Bayasia ont attaqué les Turcs qui, après une vive résistance, ont été obligés de se retirer devant la supériorité

## II.

La mère de Daisy eût-elle été une riche fermière, ses obsèques n'auraient pu se faire avec plus de solennité. On y vint de loin, car les O'Brien étaient des Irlandais de la vieille roche; leurs cœurs, leurs mains, s'étaient ouverts au temps de la prospérité, et, dans leur profonde misère, ils n'eurent pas la honte de voir partir à jeun ceux qui étaient venus faire honneur aux funérailles, veiller, prier, se lamenter autour du corps de la défunte, et l'accompagner à sa dernière demeure.

La situation de James, la dureté de l'agent du propriétaire de Greenhill, étaient bien connues aux environs, et chacun fournit sa quote-part au repas de mort.

Il y eut des pots de lait doux, des cruches de lait de beurre, des miches de pain blanc, des gâteaux de seigle, et jusqu'à des tranches de porc fumé. L'essence d'orge, le whiskey, distillé, en dépit du parlement, dans un sillon, à l'ombre de quelques genêts, ne manquait point, et vint ranimer le cœur des convives.

La vieille servante du desservant avait apporté les fruits du maigre champ du presbytère, et lorsque les pommes de terre, rôties sous un feu de tourbe que Daisy avait allumé en plein air, commencèrent à exhaler une agréable odeur, la jeune fille les retira de dessous la couche de terre pulvérisée, et les versa sur une nappe de feuillage.

Cependant les assistants parlaient d'elle entr'eux, les uns pour la louer et la plaindre, les autres, avec indifférence, et pour passer le temps.

— C'est qu'elle est à tout et partout! disait la mère Cannidy O'Connor en la suivant d'un regard maternel. Ça va, ça vient! Pauvre enfant!

— A deux endroits en même temps! ni plus ni moins que Poiseau de Per Bogle Roche! ajoutait le mendiant de la paroisse, le vieux Daddy Mike. On ne dirait pas qu'elle bouge; mais quand son grand œil noir a fait son tour, la main et le pied ne sont pas loin; celui qui ouvre la bouche pour l'appeler, la voit tout debout devant lui.

— C'est bien la vraie fille de sa grand-mère! J'ai été à l'école jadis avec Molly, quoiqu'elle fût mon aînée de plus de jours qu'il ne lui plaisait d'en convenir; nous nous sommes mariées dans la même semaine, elle à ce pauvre O'Brien, moi à son cousin O'Connor, et, pour lui rendre justice, elle était bien la plus active fileuse, la chanteuse la plus gaie de la veillée en son temps!

— Par ma foi, dame Canidy, reprit d'une voix assez aiguë Sarah Rooney, si c'est par son air d'impressionnement et de bonne humeur que Daisy vous rappelle aujourd'hui sa mère, elle a mal choisi son moment! Elle ferait mieux de se tenir tranquille, et, si elle a du regret, de le laisser voir.

— Elle sait que c'est une folie de donner une langue au chagrin; répliqua dame O'Connor

d'un air irrité, et que ce n'est pas devant les mouches qu'il faut découvrir ses plaies.

— L'idée de ce qui l'attend me pèse plus sur le cœur que tous mes péchés, dit le mendiant: c'est une longue route que celle qui mène du naître au mourir, et qu'il faut que cette jeunesse la suive, sans une main qui la soutienne!

— Et son père, donc! se récria Sarah Rooney; croyez-vous pas qu'il pleurera toujours?

— Bah, reprit Daddy, qu'il pleure ou se console, ce n'est pas du bois dont il fait que je taillerai jamais mon bâton de voyage! C'est mou, cela n'a pas de corps, cela plie; faut le soigner: mais tout brave homme qu'il est, car il n'a pas de fiel, il mourra à côté de l'enfant avant de lui être bon à quelque chose. C'est trop fier pour porter besace, trop nonchalant pour la remplir. Cela ne sait ni tendre la main ni la fermer.

Le desservant M'Calloghan s'était approché des femmes qui jasaient ensemble avec vivacité. Les regards dirigés sur Daisy lui montraient assez qu'il s'agissait d'elle; il devinait de bons instincts dans quelques âmes; et pensait que c'était à lui de faire éclorre la pitié et de changer les sentiments en actes. Cette heure pouvait décider du sort de l'enfant, et il avait quelques projets en tête.

— Elle est devenue notre fille à tous! dit-il, s'adressant à Sarah Rooney, qui venait de prendre résolument la mère Cannidy sous le bras, et qui

l'entraînait en lui chuchotant à l'oreille qu'il était grand temps de partir si l'on ne voulait pas manquer le marché qui se tenait à une petite lieue de là.

— Notre fille! répéta-t-elle tout haut en s'arrêtant: qui? la Daisy? Ah! monsieur M'Calloghan, c'est bon pour celles dont les enfants sont envelés, comme ma voisine O'Connor; moi j'ai assez de marmots qui me criaient aux oreilles.

— La voisine O'Connor n'est pas embarrassée pour trouver qui mange sa pitance, comment elle répondre avec un peu de froideur la bonne femme; mais elle fut interrompue par le desservant.

— Dame Rooney a raison, dit-il: ce sont les mères de famille qui sont les plus embarrassées. Les frais et riant visages des enfants sont le joyau du foyer; mais comment les quitter pour aller aider aux moissons, aux fenaisons des voisins? Si toujours il y avait une sœur aînée, une tante sage, pour veiller sur la petite famille en l'absence des mères, cela n'en irait pas plus mal. Vous souvient-il, Madge, poursuivit-il en s'adressant à une jeune femme, que votre petit Dinnid n'était noyé dans la mare si par bonheur Daisy n'était passé dans le voisinage? Elle n'avait pas deux ans alors, et pourtant elle le sauva. Et vous voyez, Sarah Rooney, ne se brûlait-elle pas à mort sans notre brave vieux Daddy?

(La suite au prochain numéro.)



du nombre. Mais les Turcs ayant ensuite reçu des renforts, les Russes ont dû se retirer à leur tour à trois heures de distance. Les Russes ont abandonné les environs de Batoum.

De nouveaux renforts vont venir rejoindre le général Loris-Mélikoff qui envahira une seconde fois l'Arménie par Kuruk-dara.

D'après le Times, Hobbart-Pacha aurait obtenu du Sultan la permission de prendre le commandement d'une expédition destinée à agir dans la mer Noire; il aurait complète liberté d'action.

Les monitors turcs ont paru le 14 devant Sébastopol, mais ils se sont retirés devant les chaloupes porte-mines envoyées contre eux.

Voici une dépêche du lieutenant-général russe Tergoukassoff, en date du 10 juillet, 9 heures du soir :

« Ce matin, à huit heures, les troupes placées sous mon commandement et composées de 8 bataillons d'infanterie, 24 canons, 15 sotnias de cosaques et 4 escadrons de cavalerie, ont attaqué un corps de troupes ennemies fort de 13,000 hommes, qui assiégeait la citadelle. Après une fusillade et une canonnade qui ont duré huit heures, nos troupes ont pris d'assaut les hauteurs qui commandent la ville.

« Nous avons infligé une défaite complète à l'ennemi et nous l'avons mis en déroute. Outre des pertes énormes en tués et en blessés que nous lui avons fait subir, nous lui avons pris 4 canons, environ 80 prisonniers, beaucoup de munitions et des provisions de tout genre.

« La citadelle est débloquée, sa garnison ainsi que tous les malades et blessés l'ont évacuée, vu que la ville, détruite de fond en comble à la suite des derniers événements, n'a plus aucune valeur. Nos pertes sont très-peu considérables, mais elles ne sont pas encore exactement connues.

« Nos troupes de toutes armes se sont montrées, comme par le passé, dignes de tout éloge. »

Bucharest, 17 juillet.

Le 15 au soir, le 9<sup>e</sup> corps d'armée commandé par le général Krudner, et composé de deux divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, refoula les Turcs devant Nicopolis. L'infanterie les força à rentrer dans leurs retranchements.

En même temps, les batteries roumaines de Islaz et de Margurelle commencèrent un feu furieux contre un bataillon turc qui se disposait à attaquer les Russes sur les hauteurs, et le forcèrent à gagner les retranchements.

Le 16, à 5 h. 1/2 du matin, la garnison turque, forte de 6,000 hommes, a été faite prisonnière avec ses commandants Achmet-Pacha et Hassan-Pacha. Les Russes ont pris 40 canons et deux monitors. Les pertes sont graves des deux côtés. (Agence Havas.)

### Chronique militaire.

Lundi a commencé l'inspection générale de l'École militaire de Saint-Cyr.

Comme l'année dernière, le général inspecteur est M. le général J. Clinchant, commandant le premier corps d'armée.

L'inspection générale de la section de cavalerie de l'École a commencé vendredi. C'est le général de division de cavalerie de Chantelair qui en est chargé.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Par arrêté préfectoral, vu le tableau, officiellement arrêté par décret du 31 décembre 1872, lequel fixe la population du département à 518,471 habitants.

Le nombre de jurés devant composer la liste annuelle de 1878, pour le département de Maine-et-Loire, est fixé à 600.

Voici les chiffres concernant l'arrondissement de Saumur :

Canton de Doué, 15,082 habitants; 15 jurés, 30 à inscrire.  
Canton de Gennes, 8,434 habitants; 10 jurés, 20 à inscrire.  
Canton de Montreuil-Bellay, 11,119 habitants; 13 jurés, 26 à inscrire.

Canton de Saumur (nord-est), 9,611 habitants; 11 jurés, 22 à inscrire.

Canton de Saumur (nord-ouest), 8,851 habitants; 10 jurés, 20 à inscrire.

Canton de Saumur (sud), 22,383 habitants; 26 jurés, 52 à inscrire.

Canton de Vihiers, 18,004 habitants; 21 jurés, 42 à inscrire.

Total des jurés pour l'arrondissement de Saumur, 106.

Voici la lettre que nous avons reçue hier de M. Hubert et que nous avons annoncée :

« Saumur, 16 juillet 1877.

» Monsieur le rédacteur de l'Echo Saumurois,

» Je croyais vous avoir suffisamment renseigné sur ce qui s'est passé à l'incendie du quai-Saint-Nicolas, et vous me posez encore des questions qui ne doivent pas rester sans réponse. Il résulte des renseignements précis que j'ai dû prendre que vos dires sont loin de repôser sur la vérité.

» Est-il vrai, dites-vous, que certaine pompe n'avait pas son visoir en arrivant au sinistre et que cet appareil aurait été trouvé par un jardinier se rendant en ville? Toute pompe a deux visoirs, croyons-nous. Où était le second? où étaient les torches?

» Je répondrai à ceci : que nous avions des torches, il ne tenait qu'à vous de les voir et si elles n'ont point été allumées c'est qu'à 4 heures du matin dans cette saison il fait jour et que c'eût été inutile.

» Les pompes ne nous ont pas été laissées avec deux visoirs elles n'en ont jamais eu qu'un. Quel usage voudriez-vous qu'on fit du deuxième? vous êtes vraiment bien mal renseigné.

» Quant au visoir trouvé sur la voie publique, nouvelle erreur. Cela est faux et je vous prie de donner toute la publicité possible à ce démenti. Priez la personne qui l'a trouvé de se faire connaître si vous ne voulez pas être accusé par l'opinion publique de calomniateur intéressé (???)

» Je crois, Monsieur, avoir résolu toutes vos questions; je ne répondrai plus à la question des seaux que par un mot : vous êtes sans pitié. Une faute d'orthographe a pu se glisser sous ma plume, vous avez souligné ce mot mal écrit. Je ne suis pas homme de lettres, ce mot *seau* a tant d'homonymes qu'en vous écrivant j'aurais dû y réfléchir sérieusement et l'écrire autrement (sic).

» Agréer, Monsieur, etc.

» A. HUBERT. »

Vraiment nous ne comprenons pas que M. Hubert entretienne plus longtemps le public de l'incendie du quai St-Nicolas. Après ce qui s'y est passé, après le triste spectacle dont a été témoin la population et le rôle inactif qu'ont joué en cette circonstance les sauveteurs, leur chef eût mieux fait de ne jamais prendre la parole.

Mais on s'abuse toujours ! Pour nous, il nous paraît inutile d'entretenir nos lecteurs plus longtemps de tous ces incidents qui ne changent en rien la situation.

Angers. — Voici en quels termes le Travailleur annonce le succès électoral de son rédacteur en chef :

« Combattué à outrance par la réaction, la candidature de M. Béchet n'a pas été soutenue par le Patriote. Il y a même eu de la part de certains républicains une propagande active tendant à faire voter blanc en engageant les électeurs à s'abs tenir. Les électeurs ont répondu. Ils ont fait litière des conseils de ces républicains qui se disent modérés, et 26 bulletins blancs avec une trentaine de voix perdues, tel a été le résultat des manœuvres ourdies contre la candidature de M. Béchet. »

Certains républicains, voilà qui est galant pour les républicains qui se disent modérés !

Certains journaux font grand bruit de l'élection de quatre républicains et d'un radical, contre un seul conservateur, au Conseil municipal d'Angers. Ils disent à cela que ce résultat montre ce que seront les élections des députés. Que diront-ils alors d'une élection au Conseil général qui a eu lieu dimanche dans le canton de Saint-Junien (Haute-Vienne) ?

Voici quel en a été le résultat : Electeurs inscrits, 4,176; votants, 2,522. Ont obtenu : M. Pouliot, conservateur,

élu, 1,354 voix; M. Codet, républicain, 1,171.

Deux observations importantes sont à faire :

1<sup>o</sup> M. Codet était député sortant, signataire du manifeste des gauches, un des 363.

IL EST BATTU !  
2<sup>o</sup> L'absence de tout candidat de l'Union conservatrice a eu pour résultat 1,654 ABSTENTIONS !

Un journal ajoute que ce sont là deux symptômes précieux qui expliquent les terreurs de la gauche et permettent d'affirmer que les prochaines élections législatives donneront la victoire aux conservateurs.

### ASSASSINAT ET SUICIDE DANS L'ARRONDISSEMENT DE CHINON.

On nous écrit de Bréhémont (Indre-et-Loire), 14 juillet :

« Notre commune vient d'être le théâtre d'un assassinat suivi de suicide.

» La femme Herpin-Blottin, âgée de 54 ans, propriétaire aisée de la commune, était occupée à ramasser de l'herbe dans un fossé qui sépare sa propriété de celle d'un nommé Chuche, lorsqu'un coup de fusil tiré de derrière une treille de son jardin vint la frapper au côté droit.

» Renversée par le coup, la malheureuse femme tomba en s'écriant : « Hélas ! je suis morte. »

» Des voisins, accourus à ce cri, s'empressèrent de l'enlever et de l'emporter chez elle, mais elle ne donnait plus signe de vie.

» L'assassin n'était autre que le nommé Chuche, son voisin, vieillard de soixante-douze ans et possédant une fortune évaluée à une quarantaine de mille francs.

» Cet homme était en procès avec les époux Herpin-Blottin pour une question de communauté de cour et pour une chute d'eau; et c'est la vengeance qui l'a poussé au crime.

» Après avoir déchargé sur la femme Herpin son arme qu'il avait chargée de chevrotines et de débris de fonte et de fer, il se tira un coup de pistolet, qui ne fit que le blesser à la gorge.

» Aussitôt il se dirigea vers sa maison et s'y barricada en fermant les portes à clé et à verrou.

» La nouvelle de cet abominable forfait ne tarda pas à se répandre, et la gendarmerie de Langeais accourut. Deux cents personnes étaient déjà réunies en face de la maison de l'assassin; mais personne n'osait chercher à y pénétrer, craignant que l'individu, homme dangereux, ne se servit de son arme contre ceux qui chercheraient à l'arrêter.

» Le brigadier de gendarmerie Favrel fit aussitôt barricader la porte de derrière de l'habitation, et, forçant la fenêtre située près de la porte de la chambre principale, pénétra bravement, le sabre à la main, dans la maison, suivi du gendarme qui l'accompagnait, et de M. l'abbé Milsonneau, curé de la paroisse.

» Ils se trouvèrent en face d'un affreux spectacle : Chuche gisait à terre, dans une mare de sang, tenant un rasoir dont il s'était servi pour se couper la gorge. Le misérable vivait encore.

» M. le curé s'empressa avec un véritable courage de lui donner les soins et les secours que réclamait son état; mais une demi-heure après le coupable expirait.

» Charles Chuche était marié et vivait avec sa femme du revenu de son bien et sans travailler. Il laisse un fils marié et ayant de la fortune.

» Quant à la victime, elle était mariée, mais n'avait pas d'enfants.

» Il est inutile de dire quelle consternation a produite un pareil crime dans notre contrée habituellement si tranquille. »

On lit dans l'Indépendant, de Tours :

Nous sommes heureux d'annoncer que, depuis la mesure énergique prise récemment par le ministre des travaux publics, M. Paris, le nombre et l'importance des chantiers de terrassements et de maçonnerie qui fonctionnent avec beaucoup d'activité sur toute la section du département d'Indre-et-Loire de la ligne de Tours à Montluçon, ne feront que s'accroître. Les ouvriers peuvent se présenter sur tous les points de cette section déjà attaqués : Joué, La Madeleine, Montbazou, Veigné, Esvres, Verneuil, Cormery, Reignac, Chambourg, Loches, Perrusson, St-Martin, etc.; ils sont assurés d'y trouver du travail et d'être convenablement rémunérés.

### Dernières Nouvelles.

Paris, 18 juillet, 9 h. matin.

La Patrie assure que l'Officiel publiera demain les nominations suivantes :

M. Chaputis, recteur d'Académie de Grenoble, est nommé à Toulouse; M. Dreyse, de Toulouse, à Clermont; M. Ouvre, de Clermont, à Grenoble.

M. Thiers fait des efforts pour amener les radicaux à compter avec les modérés; mais M. Gambetta lui-même, craignant de perdre l'appui des intransigeants, propose un programme aussi avancé que le leur.

La division des gauches est certaine par suite de la candidature Bonnet-Duverdier. Les radicaux veulent surtout protester contre le jugement correctionnel qui le condamne pour menaces proférées à Saint-Denis, et faire comprendre aux conservateurs, au Maréchal et aux ministres qu'ils entendent prendre bientôt leur revanche.

L'ambassade ottomane affirme que les Russes ayant traversé les Balkans, les auraient repassés, battus par les Turcs. Cette nouvelle a besoin de confirmation.

La Défense, reproduisant l'article de la République française appelant l'étranger au secours de la politique Gambetta, demande que le gouvernement mette fin à ce scandale; dit que la candidature Bonnet-Duverdier serait une excitation au mépris de la loi en vertu de laquelle le tribunal correctionnel a dû condamner le président du conseil municipal de Paris.

A la dernière heure, nous apprenons que la Porte, par la force, fait une troisième levée. Les sofas furieux demandent le déploiement du drapeau du Prophète. Le sultan attend. Les Russes approchent d'Andriople.

Pour les articles non signés : P. GODER.

### Chronique Financière.

Bourse du 17 juillet 1877.

La lutte entre l'argent et la spéculation continue, l'épargne proteste par son abstention contre l'exagération des cours, les recettes générales n'ont acheté aujourd'hui que 6,000 fr. de rentes 3 0/0 et 800 fr. de rentes 5 0/0. La faiblesse de ce dernier chiffre est d'autant plus significative que le détachement du coupon du 5 0/0 a lieu le 1<sup>er</sup> du mois prochain. La faiblesse du marché au comptant paraît avoir impressionné les meneurs du marché. La Bourse a été très-hésitante; non-seulement on n'a pas pu conserver la légère hausse produite hier soir au boulevard, mais il a fallu quelques efforts pour empêcher nos rentes de clôturer plus bas qu'hier. On a fini à 70.40 et à 107.40 après avoir fait au plus bas 70.25 et 107.25. Le Crédit foncier qui depuis quelque temps mène la Bourse était l'objet de ces nombreuses réalisations bien explicables après un bond d'une centaine de francs en une huitaine de jours. Ouvert à 755 il a fini à 755 à terme et à 740 au comptant. La Banque de France a gagné quelques francs à 3,078.75. La Banque de Paris a atteint 970 au comptant. Nos prévisions se réalisent, voilà le coupon regagné en quelques jours. De 69.55, le 5 0/0 italien a reculé à 69 pour se relever en clôture à 69.20. Les Florins autrichiens en or ont été vivement poussés à 60 fr. 50. Les autres fonds d'Etat étrangers sont restés à peu près stationnaires.

(Correspondance universelle.)

FER QUÉVENNE. (Voir aux annonces.)

UNE AFFAIRE D'OR!!  
LISEZ!!!

BELLES ET BONNES  
MONTRES  
AVEC GILETIÈRE ÉLÉGANTE  
expédiées franco.

APERÇU DES PRIX :

MONTRE argent, boussole, secondes. 24 fr.  
MONTRE argent, cylindre rubis. . . . . 20 fr.  
MONTRE glace plate, cylindre rubis. . . 17 fr.  
MONTRE sonnante les heures, 1<sup>er</sup> choix. 25 fr.  
MONTRE marchant très-bien. . . . . 10 fr.  
MONTRE qualité inférieure. . . . . 7 fr.

GILETIÈRES EN TOUS GENRES

DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAINES

On demande des dépositaires et des courtiers.

ENVOI D'ÉCHANTILLONS.

S'adresser à M. COSTE, entrepositaire général, à Taulignan (Drôme).



**Refusez les contrefaçons.**  
— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

**Du BARRY, de Londres**

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysentérie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdités, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, oigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, débilité, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe,

rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fébrile en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropsie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Core N° 63,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N° 47,422.

**EPUISEMENT.** — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'ex-cès de jeunesse.

Core N° 76,448.

Verdon, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. — Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTÉ,  
Musicien au 63<sup>e</sup> de ligne.

Core N° 62 986.

M<sup>re</sup> Martin, d'aménorrhée. Suppression des Règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fébrile en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 1/3 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

**La Perfection de Chocolat Du Barry.**

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégagé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutri-

lif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, s'épaissit est falsifié d'amidon ou fécula indigée.

### CHEMIN DE FER DE POITIERS

**Service d'été, 11 juin 1877**

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — —		7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 JUILLET 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	70 35			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	740		15	Canal de Suez	652 50		5
4 1/2 %	100 75			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	638 75		1 25	Crédit Mobilier esp.	600		2 50
5 %	107 37			Crédit Mobilier	127 50			Société autrichienne	483		2 50
Obligations du Trésor, t. payé.	485		10	Crédit foncier d'Autriche	470		8 75	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	330		3	Charentes, 500 fr. t. p.	170		5	Orléans	330		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505		2 50	Est	620		50	Paris-Lyon-Méditerranée	327		
— 1865, 4 %	517		3	Paris-Lyon-Méditerranée	1010		2 50	Est	328 25		
— 1869, 3 %	387		10	Midi	765		5	Nord	330 50		
— 1871, 3 %	367 50		1	Orléans	1055		5	Ouest	325		
— 1875, 4 %	493 50		50	Ouest	675		5	Midi	325 75		
— 1876, 4 %	434		1	Vendée, 500 fr. t. p.	1272 50		2 40	Charentes	324		
Banque de France	3078 75		3 75	Compagnie parisienne du Gaz	457 50		7 50	Vendée	196		
Comptoir d'escompte	678 75			C. gén. Transatlantique				Canal de Suez	531		
Crédit agricole, 200 f. p.	390		12 50								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	375										

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 juin 1877).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

heures	minutes	du matin	direct-mat.	expres.	omnibus.
3	45				
6	—				
9	—				
1	—				
4	—				
7	—				
10	—				

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

heures	minutes	du matin	direct-mat.	expres.	omnibus.
8	21				
9	—				
12	—				
3	—				
10	—				

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 46.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE PROPRIÉTÉ

Au canton des Boispiens, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Comprenant: 2 hectares 25 ares de vigne en plein rapport et 1 hectare 11 ares de terre, avec maison, servitudes, écurie en construction, cour, jardin, caves avec pressoir.

Le tout joint au midi et au couchant des chemins, au levant M<sup>me</sup> de la Frégeolière, au nord Daviau, Bourgeon, Sanzay.

S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (324)

### A VENDRE

OU A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON, rue du Prêche, comprenant salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, avec cabinets, jardin, écuries et remise.

S'adresser à M. PIÉTU, qui l'habite.

Etude de M<sup>e</sup> CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le vendredi 20 juillet 1877, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Piton, commissaire-priseur, dans une maison sise rue du Pressoir-Saint-Antoine, à Saumur, où est dé-cédée M<sup>me</sup> veuve Bouet, rentière, à la vente publique aux enchères d'objets mobiliers dépendant de sa succession.

Il sera vendu:

Lits, couettes, matelas, oreillers, traversins, couvertures, rideaux, draps, chemises, effets à usage de femme, armoire, tables, table de nuit, chaises, batterie de cuisine, bouteilles vides, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

### APPARTEMENT

Rue du Marché-Noir.

S'adresser aux bains. (306)

Etude de M<sup>e</sup> CHEVALIER, huissier à Montreuil-Bellay.

### VENTE

Aux enchères publiques

### DU MATÉRIEL

Ayant servi à la construction du chemin de fer de Montreuil-Bellay à Angers.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra que le dimanche 22 juillet 1877, à une heure de l'après-midi, à la Gazelle, commune du Vaudelmay-Rillé, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Chevalier, huissier à Montreuil-Bellay, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur dudit matériel, consistant en:

Bois de chauffage et de construction, cinq barraques à divers usages, vieux fers et divers autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> CHEVALIER, huissier à Montreuil-Bellay.

### VENTE

Aux enchères publiques

### DU MATÉRIEL

Ayant servi à la construction du chemin de fer de Montreuil-Bellay à Angers.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra que le dimanche 29 juillet 1877, à une heure de l'après-midi, à la gare de Montreuil-Bellay, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Chevalier, huissier à Montreuil-Bellay, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur dudit matériel, consistant en:

Bois de construction, de charonnage, ferrailles, meules, rails, cousinets, chevillettes, tables, outils de forge, matelas de varech et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

### A CEDER

### UN MAGASIN DE MODES

ET LINGERIE

Belle clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent une demoiselle pour le rayon de mercerie.

### A VENDRE

OU A LOUER

### MAISON

Située rue de la Comédie, n° 19, Actuellement occupée par M. Garreau, négociant.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

Dans la même maison.

### UN APPARTEMENT

Composé de quatre pièces et un cabinet au premier étage; mansardes, cuisine et caves.

S'adresser à M<sup>me</sup> THIFFOINE-ROTTIER, rue d'Orléans, n° 85. (355)

La MAISON NURAY, chemisier, rue Saint-Jean, 41, à Saumur, demande des ouvrières. Bonnes rétributions. (365)

Un ménage demande une place, la femme comme cuisinière et le mari comme cocher et jardinier. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

### A LA MONTRE DE BOIS.

### MONTRES PERFECTIONNÉES

Garanties quatre années.

Payables après six mois d'essai. Faculté de rendre toute montre dont on ne serait pas satisfait.

S'adresser à M. BEAUFILS, horloger à Parnay, ou à Saumur, tous les samedis, de midi à quatre heures, maison Beurois, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Puits-Neuf. (320)

### NOUVELLES BATTEUSES

à bras et à manège

Ayant obtenu les premières récompenses dans tous les pays d'Europe, pour leur supériorité de construction et leur bon travail, déjà répandues et en usage dans la plupart des départements, sont vendues avec garantie, à prix réduits, et livrées franco.

Des agents sérieux sont demandés dans les localités où la Maison n'est pas représentée.

S'adresser à MM. MAYFARTH et C<sup>o</sup>, constructeurs à PARIS, rue Magnan, 24. (382)

### CAISSE SAUMUROISE

### L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

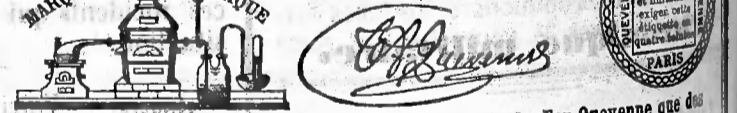
Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

### POUR DÉMASQUER LES CONTREFAÇONS du FER QUEVENNE

NOUS AVONS AJOUTÉ À NOTRE ANCIENNE ENVELOPPE

Outre notre marque de fabrique déjà connue: 1<sup>o</sup> La signature de l'inventeur. 2<sup>o</sup> L'étiquette en couleurs dont ci-contre le fac-similé en noir.



Les contrefacteurs ne vendent sous l'apparence du Fer Quevenne que des produits impurs, inexacts et dangereux pour la santé.

Pour guérir l'Anémie, l'Appauvrissement du sang, les Pâles couleurs, les Pertes blanches, le VÉRITABLE FER QUEVENNE, seul approuvé par l'Académie de Médecine, et l'empereur sur toutes les autres préparations ferrugineuses. BOUCHARDAT, prof. de la Faculté de Paris, Ann. de 1868.

Dépôt général: Chez ÉMILE GENEVOIX, 14, r. des Beaux-Arts, Paris, et dans les principales Pharmacies.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1871; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

### BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. M<sup>me</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable d'expérimenter, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter leur guérison complète.

PRIX MODÉRÉS. Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.